

CIBLE

Maçon, agent du secteur public (commune, administrations, ...)



FORMATION CONSTRUCTION

FORMATION
TECHNIQUE

C1107

Maçon - Secteur Public - Premier Niveau

> OBJECTIF DE LA FORMATION

Développement de compétences spécifiques à la maçonnerie pour permettre à l'employé communal de maîtriser les savoirs techniques et pratiques pour la réalisation de petits travaux de gros-oeuvre et de voiries ne nécessitant pas l'intervention d'entreprises spécialisées.

> CONTENU DE LA FORMATION

Maçonnerie :

- Assembler les matériaux en respectant le niveau et l'aplomb
- Tracer et bâtir toutes maçonneries 'corps creux' en suivant les règles de construction
- Effectuer des enduits ou reprises d'enduits traditionnels minéraux ou organiques
- Assurer les entretiens courants des façades
- Réaliser des chapes, finition talochées ou lissées.
- Coffrage, ferrallage et bétonnage de petites structures.

Voirie :

- Pose de bordures ou bordurettes
- Rehausse, reprise de regards et tampons.
- Reprise de petites parties de chaussées
- Travaux de pavage dallage de petites parties de circulations
- Entretiens des surfaces de circulation

Sécurité :

- L'organisation du chantier
- La signalisation
- Risque électrique
- Vidéo : risque électrique
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Les équipements de protection Individuelle

Respect de l'environnement :

- Législation grand ducale
- Connaissance des lois et règlements

C1107



> PEDAGOGIE

A partir d'un dossier technique, le stagiaire mettra en oeuvre avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées au niveau de chacun, les différentes tâches demandées.

L'évaluation permettra de mesurer un niveau global de technicité, en prenant en compte :

- La qualité de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation
- La capacité à se contrôler et analyser les défauts constatés.

Les situations mises en oeuvre en atelier seront dans un premier temps étudiées en salle de cours pour les tracés, la lecture de plans et fiches descriptives et les quantitatifs de matériaux.

> DUREE ET LIEU DE FORMATION

Cours d'une durée de 80 heures (2 semaines consécutives)

La formation se déroule à l'IFSB, de 8h00 à 16h30.

> VALIDATION DE LA FORMATION

Chaque réalisation sera évaluée sur une fiche de contrôle.

Une attestation de formation est remise en fin de stage.

> INSCRIPTION

En ligne sur le site www.ifsb.lu

Par retour de la fiche d'identification

> FORMATEURS

Formateurs de l'IFSB.

CONTACT

www.ifsb.lu
formation@ifsb.lu

5, Zone d'Activités
Economiques Krakelshaff
L-3290 BETTEMBOURG

T > (352) 26 59 56
F > (352) 26 59 07 44

INFOS

PRÉ-REQUIS	Aucun
DURÉE	80 Heure(s)
LIEU	IFSB
QUAND	Suivant le planning de l'IFSB
RYTHME	Journée
LANGUE	Français
PUBLIC-CIBLE	Maçon, agent du secteur public (commune, administrations, ...)
PRIX	2800 euro HTVA
PARTICIPANTS	16 maximum